

## RAPPORT D'ACTIVITE 2023

---

**Partenaire de votre mécénat**

Soyez acteur du changement !

Fonds de dotation ECODOTA

[www.ecodota.org](http://www.ecodota.org)

Ecodota : Mécénat pour la régénération des écosystèmes dans leurs dimensions écologique, sociale et économique

# SOMMAIRE



## Introduction

- Nos fondements 3
- La création d'ECODOTA 4

## Les projets soutenus

- Généralités 5
- Association SOL, Alternatives Agroécologiques et Solidaires 7
- Association Partageons les jardins 8
- Association Solidarité paysans (Limousin) 9
- Association Réseaux cocagne 10
- Association Serpettes et Chaudrons 11
- Association Terre de Liens 12
- Association Négawatt 13
- Association Tresor de Nature 14
- Association Moi Jeu Trie 15

## La Gouvernance et le fonctionnement

- Organigramme 16
- Le Conseil d'Administration, l'animation 17

## Les actions pour le développement des partenariats

- Les entreprises mécènes-partenaires 18
- Les sollicitations de partenariats menées par ECODOTA

## Le rapport financier

- Libéralités reçues
- Compte Emplois des Ressources et Certification des comptes par un CAC 19



---

# NOS FONDEMENTS

Le développement industriel, l'expansion démographique et l'urbanisation, la modification profonde des méthodes agricoles sont la cause des dégradations écologiques et pèsent sur les sociétés et leur économie. En France et dans le monde, des acteurs locaux portent des convictions fortes. Ils coopèrent et développent les outils pour concilier efficacité économique, préservation de l'environnement et progrès social. Pour le bien de tous et des générations futures, ils contribuent à ce que nous appelons « la régénération des écosystèmes ». **Les efforts doivent se concentrer sur les solutions qu'apportent ces initiatives, et le mécénat est un moyen privilégié de s'impliquer dans des projets qui font sens et de soutenir des solutions d'avenir.**

## L'ENGAGEMENT DES FONDATEURS

Nous sommes conscients du rôle économique des entreprises, créatrices de valeur et d'emplois. L'entreprise doit devenir plus « citoyenne », apporter sa contribution aux enjeux sociétaux, et cet engagement se démontre par des actions concrètes. **Le mécénat est un moyen d'accélérer votre engagement sociétal. Ensemble, agissons, et mobilisons !**



**William VIDAL**

Président de la société Sylvestris, société mère du Groupe ECOCERT

*Depuis plus de 30, Ecocert, accompagne de nombreux acteurs dans le déploiement et la valorisation de pratiques durables à travers la certification, le conseil et la formation. Engagé dès sa création pour l'agriculture biologique, Ecocert a aujourd'hui étendu son action à de nombreuses filières. Confirmant la volonté de poursuivre les actions de la Fondation d'Entreprise ECOCERT (2010-2015), William VIDAL a souhaité constituer un outil dédié au bien commun et à disposition de toute entreprise engagée ou qui souhaite s'engager même si elle ne peut gérer un outil de mécénat telle qu'une fondation ou un Fonds de dotation qui lui serait propre.*



**Maria PELLETIER**

Présidente de la société Moulin Marion.

*Son action militante inscrit l'entreprise MOULIN MARION dans une démarche progressiste et durable autour de trois métiers complémentaires : la meunerie bio, la nutrition animale bio, le conseil et négoce en agrobiologie. Maria PELLETIER est une dirigeante engagée dans des instances professionnelles ou d'intérêt général (notamment Présidente de l'ONG Générations Futures et Membre fondateur et membre du conseil d'administration de Réseau Environnement Santé).*



**Jean-Louis RIBES**

Gérant de la société DSI

*DSI-Distribution Services Industriels est une entreprise à vocation sociale et solidaire dont l'effectif est composé à plus de 80% de personnes en situation de handicap, implantée en Midi-Pyrénées, Ile de France, Aquitaine, PACA et Pays-de-la-Loire. Les activités de DSI sont regroupées en 6 pôles : Bureautique, Impression, Industrie, Logistique transport, Multiservices et Études & ingénierie. En tant que Fondateur et Gérant de cette entreprise adaptée, l'engagement de Jean-Louis RIBES en faveur de l'insertion sociale et professionnelle est l'un des fils conducteurs de sa vision d'une société durable.*



# ECODOTA :

est un organisme d'Intérêt Général, initié par des entreprises engagées, pour soutenir des projets pour la régénération des écosystèmes écologiques, sociaux et économiques.

- **Date de création : 6 septembre 2016** (Publication au J.O. le 24/09/2016).
- **Raison sociale : ECODOTA** - Le fonds a été initialement créé sous la dénomination 'Fonds pour la régénération des écosystèmes dans leur dimension écologique, sociale et économique'. Le dépôt de la marque ECODOTA nous a permis d'adopter en 2017 cette dénomination, plus courte.
- **Statut juridique : Fonds de dotation** - Un fonds de dotation est un outil de financement, créé par l'article 140 de la loi n° 2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie. ECODOTA fonctionne comme une fondation ou une association d'utilité publique, c'est un organisme à but non lucratif focalisé sur la réalisation d'une mission d'intérêt général.
- **Objet social** - 'Promouvoir, organiser et/ou soutenir, dans une finalité d'intérêt général, des initiatives citoyennes, collectives, associatives ou entrepreneuriales dans tous les domaines d'activité, en France et à l'étranger, visant dans une logique de durabilité, à la protection ou à la restauration des relations dynamiques et positives entre les composantes sociales, écologiques et économiques des écosystèmes ; par son objet, le fonds contribue à la création d'emplois, à l'inclusion sociale ou à l'insertion économique, dans des activités ayant un impact positif sur les enjeux environnementaux tels que la transition énergétique, la lutte contre le changement climatique, la préservation des ressources naturelles et des équilibres écologiques, particulièrement en agriculture.'

 **SIEGE SOCIAL**  
Route de Clermont-Savés  
Lieu-dit Lamothe Ouest - BP 47  
32600 L'Isle-Jourdain

 **CONTACTS**  
Aurélie CHAUCHARD  
DG - développement des partenariats  
aurelie.chauchard@ecodota.org  
06 30 60 63 28  
[www.ecodota.org](http://www.ecodota.org)

## Pourquoi un Fonds de Dotation ?

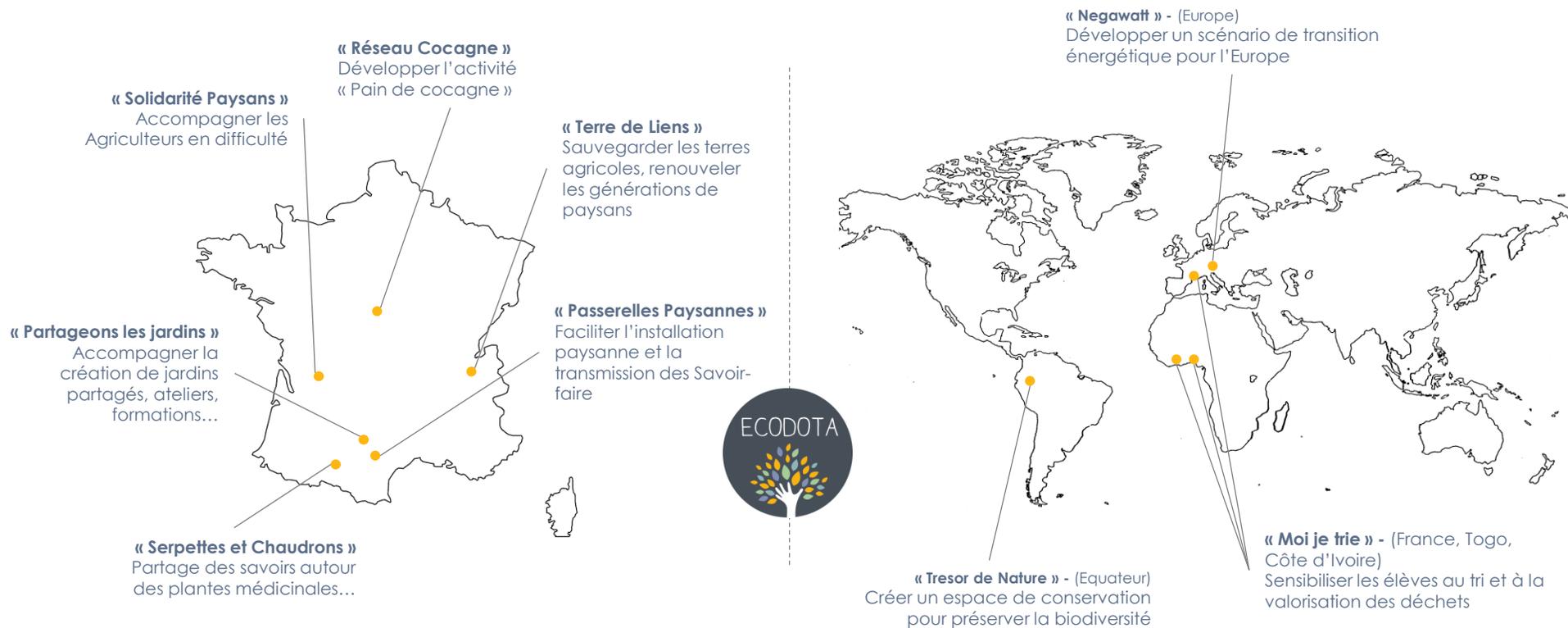
Cette forme juridique est adaptée à la mission sociale, ainsi qu'aux actions envisagées :

- Fédérer au sein d'une structure avec une gouvernance participative
- Permettre aux mécènes de mutualiser des moyens financiers
- Collecter des fonds privés sous le régime du mécénat : Réduction d'impôts (IS et IR)
- Allouer des financements à des projets portés par des organismes externes
- Promouvoir les initiatives soutenues, notamment par appel public à la générosité.



# LES PROJETS SOUTENUS

En 2023, ECODOTA a participé au financement de 9 associations françaises ayant des projets en France et à l'étranger



### Intérêt général

Ces projets sont portés par des organismes d'intérêt général

### Double impact : social et environnemental

Ces projets contribuent à la création d'emplois, à l'inclusion sociale ou à l'insertion économique, dans des activités ayant un impact positif sur les enjeux environnementaux tels que la transition énergétique, la lutte contre le changement climatique, la préservation des ressources naturelles.

### Solutions durables

Les plans d'actions intègrent un modèle de développement axé sur la construction de solutions. La formation et le transfert de compétences sont essentiels pour pérenniser les bénéfices des actions et leurs impacts dans le temps.



Découvrez les  
projets sur  
[www.ecodota.org](http://www.ecodota.org)

## Les projets en détail





L'association : SOL, Alternatives Agroécologiques et Solidaires



Son projet :

## PASSERELLES PAYSANNES (OCCITANIE)

FACILITER L'INSTALLATION PAYSANNE ET LA TRANSMISSION DES SAVOIR-FAIRE PAYSANS EN OCCITANIE

### Ses missions :

Les actions de SOL en France visent à encourager l'installation paysanne, à l'heure où le renouvellement des générations agricoles constitue un enjeu majeur pour notre société. C'est pourquoi, il semble primordial d'assurer que celles et ceux qui portent en eux l'envie de devenir paysan ne parviennent à concrétiser leur projet. Le projet Passerelles paysannes a été créé dans le but de faciliter l'installation agricole et contribuer au renouvellement des générations agricoles, essentiel à la transition agroécologique en France. **Le projet Passerelles Paysannes** se déploie sur le terrain et vise à développer, essaimer et faire reconnaître un parcours de compagnonnage paysan innovant pour permettre aux porteurs de projet de se former, par la pratique, au sein d'un réseau de fermes diversifié.

### Détail du projet :

-  2021 - 2025
-  [www.passerellespaysannes.fr](http://www.passerellespaysannes.fr)
-  France, Occitanie

Montant versé par  
ECODOTA au titre de 2023 :  
**8 500 €**

Mécène ECODOTA en 2023 :  
Groupe ECOCERT





L'association :  
**PARTAGEONS LES JARDINS**



Son projet :  
**ACCOMPAGNER LA CRÉATION DE  
JARDINS PARTAGÉS, ATELIERS,  
FORMATIONS...**

**Ses missions :**

Partageons les Jardins est une association de promotion et de mise en réseau des activités de jardinage. Elle cultive les liens entre les jardiniers de la région toulousaine et réunit les d'acteurs locaux autour des activités liées aux différentes formes de jardins. L'association défend des principes écologiques, démocratiques et d'animation territoriale portés par la charte nationale des jardins partagés.

**Détail du projet :**

-  2022 - 2024
-  [www.partageonslesjardins.fr](http://www.partageonslesjardins.fr)
-  France, Midi Pyrénées

Montant versé par  
ECODOTA au titre de 2023 :  
**8 750 €**

Mécène ECODOTA en 2023 :  
Crédit Mutuel + Entreprise DSI



Crédit  Mutuel



---

**L'association :**  
SOLIDARITÉ PAYSANS  
(LIMOUSIN)



**Son projet :**

# ACCOMPAGNER LES AGRICULTEURS EN DIFFICULTÉ DANS LE LIMOUSIN

**Ses missions :**

Solidarité Paysans accompagne et défend les agriculteurs en difficulté financière et leur famille pour lutter contre les exclusions dont ils peuvent être victimes et conforter leur autonomie. Dans la recherche de solutions, l'association prend le parti des agriculteurs face aux différents créanciers et organismes publics ou privés.

**Détail du projet :**

-  2022 - 2025
-  [www.solidaritepaysans.org](http://www.solidaritepaysans.org)
-  France, Limousin

Montant versé par  
ECODOTA au titre de 2023 :  
**8 500 €**

---

**Mécène ECODOTA en 2023 :**  
Groupe ECOCERT





L'association :  
**RÉSEAUX COCAGNE**

Son projet :  
**DÉVELOPPER L'ACTIVITÉ  
« PAIN DE COCAGNE »**

**Ses missions :**

Le Réseau Cocagne est une association à but non lucratif qui développe et anime le réseau des « Jardins de Cocagne » : des fermes à vocation d'insertion sociale et professionnelle certifiées Agriculture Biologique. Ces structures partagent et défendent des valeurs communes : lutter contre les exclusions et la précarité, produire dans le respect du cahier des charges de l'Agriculture Bio, favoriser la commercialisation en circuits courts et intégrer le secteur professionnel agricole local.

Aujourd'hui, plusieurs Jardins développent une nouvelle activité qui prend appui sur l'insertion par l'activité économique : la transformation boulangère. Le Réseau Cocagne travaille avec ces Jardins afin d'expérimenter, mutualiser et valoriser les bonnes pratiques autour de cette nouvelle activité au sein du mouvement Cocagne.

**Le projet en Détail :**

-  2022 - 2025
-  [www.reseaucocagne.org](http://www.reseaucocagne.org)
-  France

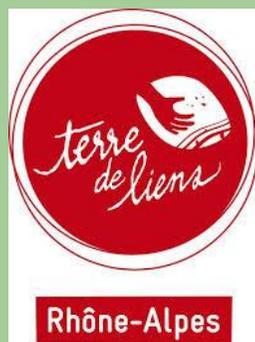
**Mécène ECODOTA en 2023 :**  
Groupe ECOCERT



Partout en France

Montant versé par  
ECODOTA au titre de 2023 :  
**8 500 €**





---

**L'association :**  
TERRE DE LIENS  
(RHÔNE ALPES)

**Son projet :**  
**SAUVEGARDER LES TERRES AGRICOLES,  
RENOUVELER LES GÉNÉRATIONS  
DE PAYSANS**



**Ses missions :**

Terre de Liens est un mouvement citoyen français dont l'une des ambitions est de supprimer le poids de l'acquisition foncière pour les agriculteurs, ainsi que d'œuvrer à la préservation du foncier agricole notamment en luttant contre la spéculation foncière et l'artificialisation des terres agricoles. L'association de Terre de Liens Rhône-Alpes est constituée de 4 salariées qui coordonnent l'action d'environ 1200 adhérents et 160 bénévoles actifs répartis au sein de 11 Groupes locaux au sein de la région.

**Détail du projet :**

-  2022 - 2025
-  [www.terredeliens.org](http://www.terredeliens.org)
-  France, Rhône Alpes

Montant versé par  
ECODOTA au titre de 2023 :  
**2450 €**

---

**Mécène ECODOTA en 2023 :**  
Moulin Marion





---

**L'association :**  
**SERPETTES ET CHAUDRONS**



**Son projet :**  
**PARTAGER LES SAVOIRS AUTOUR  
DU MONDE VÉGÉTAL  
ET DES PLANTES MÉDICINALES**

**Ses missions :**  
Serpettes et Chaudrons est une association qui œuvre à la transmission et au partage des savoir-faire liés au monde végétal. Avec une approche écologique et ethnobotanique et dans une démarche artisanale, solidaire et locale, l'association propose des ateliers participatifs, des productions coopératives, des promenades botaniques, des outils pédagogiques, des formations ou encore des stages autour des plantes sauvages, comestibles, aromatiques et médicinales.

**Détail du projet :**

-  2022 - 2024
-  [www.serpettesetchaudrons.wordpress.com](http://www.serpettesetchaudrons.wordpress.com)
-  France, Hautes Pyrénées

Montant versé par  
ECODOTA au titre de 2023 :  
**3999,80€ €**

---

**Mécène ECODOTA en 2023 :**  
Laboratoire Mességué

  
**MESSEGUÉ**  
Laboratoires



---

**L'association :**  
NEGAWATT  
(EUROPE)



**Son projet :**

# DÉVELOPPER UN SCÉNARIO DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE POUR L'EUROPE

**Ses missions :**

L'Association NégaWatt souhaite proposer, aux côtés de ses partenaires, une trajectoire énergétique à l'échelle européenne qui évalue les potentiels en matière de maîtrise de la demande (sobriété et efficacité énergétique) et de développement des énergies renouvelables. Ce projet se distingue d'autres exercices prospectifs en Europe à la fois par l'accent mis sur la sobriété et par une construction collective favorisant l'intégration des trajectoires nationales et de leurs particularités. Cette trajectoire vise l'atteinte de la neutralité carbone au plus tard en 2050, ainsi qu'un mix énergétique composés à 100 % d'énergies renouvelables.

**Détail du projet :**

 2022 - 2024

 [www.negawatt.org](http://www.negawatt.org)

 Europe

Montant versé par  
ECODOTA au titre de 2023 :  
**2100 €**

---

**Mécène ECODOTA en 2023 :**  
ADDENDA





**L'association :**  
MOI JEU TRI  
(FRANCE, TOGO, CÔTE D'IVOIRE)



**Son projet :**  
**SENSIBILISER LES ÉLÈVES AU TRI  
ET À LA VALORISATION DES DÉCHETS**

**Ses missions :**  
L'association « Moi Jeu Tri » développe un programme écocitoyen novateur à impact durable. L'association sensibilise les jeunes dans les écoles aux problématiques de tri et de recyclage. Son objectif est de lutter contre la dégradation et la pollution de l'environnement, promouvoir le tri sélectif des déchets, la valorisation des déchets recyclables, encourager au sein des populations un comportement écocitoyen et appuyer et promouvoir le développement de projets sociaux.

**Détail du projet :**

-  2022 - 2025
-  [www.moijetrie.org](http://www.moijetrie.org)
-  France, Togo, Côte d'Ivoire

Montant versé par  
ECODOTA au titre de 2023 :  
**8 500 €**

**Mécène ECODOTA en 2023 :**  
Groupe ECOCERT





---

**L'association :**  
TRESOR DE NATURE  
(EQUATEUR)

**Ses projets financés :**  
DEVELOPPER UN REFUGE POUR LES ANIMAUX  
SAUVAGE ET SENSIBILISER LA POPULATION À LA  
PRÉSERVATION DE SON ENVIRONNEMENT



**Ses missions :**

Trésor de Nature est une association qui agit pour préserver et restaurer la biodiversité en France et en Equateur. Elle mène des actions auprès des populations avec 5 objectifs principaux :

- Protéger et préserver la faune et la flore
- Acquérir des terrains de forêts pour les préserver et les transformer en "Aires Protégées"
- Sensibiliser à une activité alternative économique locale et solidaire dans le domaine de l'agro écologie
- Former et sensibiliser la population locale aux techniques d'agroforesterie, de reconstitution des sols, de reboisement, d'apiculture, de méliponiculture
- Agir contre le réchauffement climatique

Les 2 objectifs du projet financé sont de développer le refuge de transit pour les animaux sauvages au cœur de la réserve écologique (accueillir les animaux puis les libérer dans des réserves écologiques) et sensibiliser la population à la préservation de son environnement.

**Détail du projet :**

-  2022 - 2025
-  [www.tresordenature.com](http://www.tresordenature.com)
-  Equateur

---

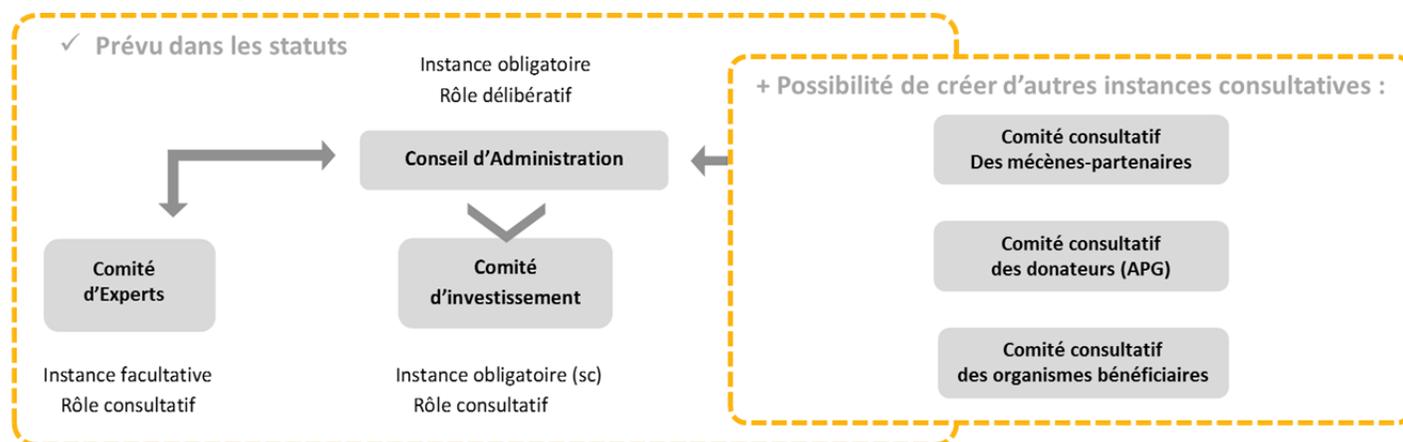
**Mécène ECODOTA en 2023 :**  
Groupe ECOCERT

Montant versé par  
ECODOTA au titre de 2023 :  
**8 500 €**

GRUPE   
**ECOCERT**

## LES STATUTS CONSTITUTIFS D'ECODOTA PRÉVOIENT :

- le fonctionnement du Conseil d'Administration (instance délibérative obligatoire),
- le fonctionnement du Comité d'Experts (instance consultative non obligatoire)
- le fonctionnement du Comité d'Investissement (instance consultative obligatoire dès lors que la dotation dépasse un montant de 1M€. Ce seuil n'est pas atteint au cours du premier exercice d'ECODOTA)
- la possibilité de créer d'autres instances consultatives, pour intégrer au fur et à mesure du développement d'ECODOTA nos parties prenantes



**NB : La Loi précise que le Comité d'Investissement** est une instance obligatoire dès lors que le montant de la dotation dépasse 1.000.0000 €. En conformité avec ces dispositions, les statuts d'ECODOTA prévoient les modalités de constitution du Comité d'Investissement qui sera créé dès lors que le seuil réglementaire sera atteint.

### ▪ ECODOTA S'EST DOTÉ D'UN CADRE DÉONTOLOGIQUE :

ECODOTA s'est doté de sa propre Charte Ethique et fait partie des signataires de la Charte Admical (principes déontologiques du mécénat)

# Le Conseil d'Administration

## ▪ COMPOSITION

Cette instance décisionnelle obligatoire est à ce jour composé de 4 membres. Les statuts constitutifs prévoient la possibilité d'ouvrir le Conseil d'Administration, notamment pour impliquer les représentants des Mécènes-Partenaires du Fonds.



William VIDAL

Président d'ECODOTA  
Président du Groupe ECOCERT



Maria PELLETIER

Présidente de Moulin Marion  
Présidente de l'Association  
Génération Futures



Laure ROLLAND

Chargée de mission Transition  
energetique - SDE 65



Jean-Louis RIBES

Gérant de DSI, Entreprise  
Adaptée et Entreprise Solidaire  
d'Utilité Sociale

## ▪ DATES DES DÉLIBÉRATIONS ET ORDRE DU JOUR

- 24/04/2023 : Arrêté des comptes 2022 / approbation comptes annuels et affectation du résultat pour l'exercice 2022
- 29/11/2023 : Versement des subventions au titre du mécénat / Nouveau membre du Conseil d'Administration / Budget prévisionnel 2024, Approbation des conventions règlementées.

## L'animation D'ECODOTA



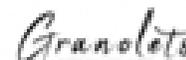
- **ACTIVITÉS** : Une salariée du Groupe ECOCERT assure à temps partiel les missions suivantes :

- Fonctions supports du Fonds de Dotation (gestion, communication, formalités, ...)
- Relation avec les mécènes-partenaires (de la sollicitation à l'animation du partenariat)
- Relation avec les organismes porteurs de projet : de la demande d'éligibilité au suivi du projet (sans droit de vote).
- Relation avec les donateurs : Suivi de l'APG, news, ...
- Animation des CA et des Comités.

Léa Bozec de janvier à octobre  
puis Aurélie Chauchard

## LES ENTREPRISES MÉCÈNES-PARTENAIRES

Aux côtés des membres fondateurs, plusieurs sociétés soutiennent des projets écologiques et solidaires via le fonds ECODOTA. La société Giesbert&Mandin s'est également engagée via des actions en pro bono pour faire connaître les actions d'ECODOTA.



## LES SOLLICITATIONS DE PARTENARIATS MENÉES PAR ECODOTA

ECODOTA s'adresse à des entreprises engagées (dont le cœur de métier est en lien avec les enjeux de développement durable et ayant une démarche de mécénat fondée sur un engagement sincère et concret).



**[www.ecodota.org](http://www.ecodota.org) : Le site vitrine du Fonds de Dotation est notre principal support de communication.**

- Présentation institutionnelle et présentation des Mécènes-Partenaires,
- Galerie des projets financés
- Dépôt des candidatures (demandes de financement par les porteurs de projets),
- Fil d'actualités (interfaçage avec le compte Facebook ECODOTA)

## Le Rapport financier



### **LISTE DES LIBÉRALITÉS REÇUES :**

- Au cours de l'exercice 2023 le fonds de dotation ECODOTA n'a perçu aucune libéralité (= donation ou legs). Les ressources proviennent du mécénat à 100% (fonds versés par des entreprises privées).

### **CERTIFICATION DES COMPTES PAR UN COMMISSAIRE AUX COMPTES**

- Les comptes annuels sont vérifiés et contrôlés par le Cabinet GIMBERT & Associés, (Conformément à l'article 140 de la loi n°2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie, tout Fonds de Dotation doit nommer au moins un commissaire aux comptes et un suppléant, dès lors que le montant total de ses ressources dépasse 10 000 euros en fin d'exercice).



**Rapport  
d'activité  
2023**